

DE NOUVELLES PROPOSITIONS POUR L'AMENAGEMENT DU QUARTIER DES CHAPRAIS

Jeudi 13 octobre 2011, l'association Vivre aux Chaprais a tenu sa 13^o assemblée générale avec 86 personnes présentes ou représentées. Au programme, outre les activités nombreuses de l'association, deux grandes questions ont fait débat : l'avenir des Chaprais mais aussi le réaménagement de la place de la Liberté.

Les chiffres du recensement le prouvent, la population du quartier vieillit, ce qui inquiète l'association qui ne souhaite pas que les Chaprais deviennent un quartier réservé au 3^o âge. Ce risque existe, affirme-t-elle, car le prix des logements neufs sont trop élevés et inaccessibles aux jeunes ménages. De plus, c'est une énorme majorité de petits logements qui sont construits qui ne conviennent pas à des familles ayant plusieurs enfants. D'autant que pour le prix d'un logement neuf de 3 pièces, dans le quartier, ces jeunes ménages peuvent acquérir à quelques kilomètres de Besançon, une maison de 5 pièces ! Parallèlement, les services de santé diminuent : ces derniers mois ont fermé leur porte ou déménagé un cardiologue, un pneumologue, un dentiste, un ophtalmologiste, plusieurs médecins généralistes dont la plupart ne se déplacent plus à domicile et reçoivent exclusivement à leur cabinet.

Face à cette situation, Vivre aux Chaprais entend réagir ! Elle propose qu'un pôle santé soit créé à l'emplacement des anciens terrains Pomona, propriété de RFF, que l'on conforte les activités commerciales, artisanales et de service en favorisant la création de locaux adaptés. Que l'on construise plus de logements de 4 et 5 pièces à des coûts accessibles !

Autre proposition novatrice : que les promoteurs soient dans l'obligation d'indiquer dans leur permis de construire l'emplacement pour le compostage collectif.

En ce qui concerne la place de la Liberté, Vivre aux Chaprais entend lui redonner sa fonction de lieu de mémoire puisque c'est de cette place que sont partis, le 7 septembre 1944, les Résistants regroupés pour la libération de Besançon. Il convient de donner du lustre à cette petite place en déplaçant les 9 places de stationnement qui la défigurent. Derrière le bâtiment des anciens combattants existe un emplacement municipal peu utilisé qui serait fort utile pour des toilettes publiques, du compostage collectif et le stationnement.

Fort de ses 141 adhérents en 2011, l'association présentera ces propositions à la municipalité.